

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD EST DES ARDENNES**

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 13 MARS 2014

Afférents au Comité Syndical	193
En exercice	193
Qui ont pris part à la délibération	14

L'an deux mille quatorze

et le : 13 mars

à 09 heures 30, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

**Monsieur Bernard BESTEL**

**Le Comité Syndical du 07 mars 2014, régulièrement convoqué par courrier du 20 février 2014 n'ayant pas atteint le quorum, celui-ci a été à nouveau convoqué pour le jeudi 13 mars 2014 conformément à l'article 9 des statuts et conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Date de la convocation

10 mars 2014

Nombre de Membres présents : 14

Date d'affichage

13 mars 2014

Monsieur Michel MEIS, délégué de la commune de TERMES est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Objet de la Délibération

**AFFECTATION DES  
RESULTATS DE  
L'EXERCICE 2013  
DU BUDGET  
ANNEXE EAU  
POTABLE**

**AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2013 DU  
BUDGET ANNEXE EAU POTABLE**

Le Comité Syndical, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14.

Après avoir approuvé le 07 mars 2014 le compte administratif du budget annexe Eau Potable pour 2013.

Vu le tableau des résultats de l'exercice 2013 joint en annexe.

Décide par 14 voix pour et 0 voix contre, d'affecter les résultats tels qu'indiqués dans le tableau joint à la présente délibération.

Affectation à l'excédent reporté, compte 002, pour 383 703,93 €.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,

**Bernard BESTEL**

**VOTE :**

**POUR : 14**

**CONTRE : 0**

**DELIBERATION  
N° 2014/06**

après dépôt en Sous  
Préfecture

Le :

et publication ou  
notification

du : 13 mars 2014

# SSE BUDGET AEP

## RESULTAT DE L'EXERCICE 2013

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	614 744,11 €
Dotation aux amortissement	38 468,16 €
<b>TOTAL</b>	<b>653 212,27 €</b>
RECETTES	681 918,06 €
Resultat de clôture exercice 2012	354 998,14 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 036 916,20 €</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>383 703,93 €</b>
<b>DEFICIT</b>	

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	419 251,83 €
Déficit clôture exercice 2012	- €
<b>TOTAL</b>	<b>419 251,83 €</b>
RECETTES	369 277,74 €
Excedent clôture exercice 2012	60 748,39 €
Excédent de fonction. Capitalisé	- €
Opération d'ordre: dotation aux amo.+ diff. sur réalisations	38 468,16 €
<b>TOTAL</b>	<b>468 494,29 €</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>49 242,46 €</b>
<b>DEFICIT</b>	
Restes à réaliser en dépenses	186 033,78 €
Restes à réaliser en recettes	199 727,36 €

<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	<b>446 639,97 €</b>
----------------------------	---------------------

### AFFECTATION DU RESULTAT

RF 002	<b>AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>383 703,93 €</b>
RI 1068	<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT A CAPITALISER</b>	<b>- €</b>

### POUR INFORMATION

RI 001	<b>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT AVEC RAR</b>	<b>62 936,04 €</b>
--------	---	--------------------